

CAPN DH : Les GHT seront-ils facteurs de progrès ?

Lors de cette première CAPN présidée par la nouvelle Directrice Générale de l'Offre de Soins, le SMPS a évoqué les conditions nécessaires pour que les réformes actuelles du système de santé constituent un progrès, pour les patients comme pour les professionnels.

La Ministre a évoqué à plusieurs reprises la résistance au changement au sujet des Groupements Hospitaliers de Territoire. Le SMPS a rappelé qu'il croyait au changement. Collectivement, nos élus prennent sur leur temps personnel pour faire des propositions afin que le système de santé progresse. Pour que le changement soit fécond, il faut savoir tirer les enseignements du passé. **N'est-il pas de notre devoir de savoir comment faire en sorte que les GHT soient un facteur de progrès économique et social ainsi que pour la prise en charge des patients partout sur le territoire ?**

Notre syndicat a rappelé l'importance de laisser l'initiative aux acteurs de terrain, en se fondant prioritairement sur un projet médico-soignant véritablement partagé et de vraies synergies économiques comme managériales. La Ministre a semblé avoir entendu le SMPS sur ce sujet, elle a appelé à de la souplesse et aux marges de manœuvre laissées aux acteurs de terrain. **Dans ce cadre le SMPS ne peut ni comprendre ni accepter les pressions fortes, voire les menaces, exercées par certains DG d'ARS sur les directeurs qui vont à l'encontre des positions publiques sur les périmètres des GHT.**

Le respect de nombreux paramètres sera nécessaire pour que les GHT constituent un progrès. L'un de ces paramètres, c'est le respect des personnes. **Que penser en ce sens de la façon dont certaines administrations provisoires ont été apprises par voie de presse aux intéressés ?** Dans le contexte extrêmement tendu de plan triennal d'économies qui pousse les directeurs à exécuter des numéros d'équilibristes, les mises en danger personnelles ne pourront que se multiplier. Le SMPS rappelle l'extrême urgence à revoir les mécanismes statutaires permettant à un directeur de trouver une solution à toute mobilité ou reconversion forcée. **L'accompagnement collectif et individuel de ces situations et la création d'un statut de mission** sont des priorités.

Le SMPS a également demandé un calendrier accéléré de négociations sur les conséquences des GHT en termes d'évolution des métiers, des conditions d'exercices et des statuts. Il a rappelé par ailleurs que des dizaines de millions d'euros avaient été et seraient économisés sur la réduction de la démographie du corps des Directeurs d'Hôpital. Le SMPS a notamment insisté sur :

- ✿ La refonte du régime indemnitaire valorisant l'exercice territorial (exercice multisite, intérim), pour les chefs et directeurs adjoints.
- ✿ La réforme des emplois fonctionnels, avec la fin des quotas par seuil et la création de nouveaux emplois fonctionnels pour les établissements qui ont les budgets les plus importants, notamment d'adjoints (CHU ou CH de groupe 1, GHT en direction commune).
- ✿ L'adaptation d'un dispositif coussinet élargi à 5 ans, à l'instar des directeurs territoriaux de l'Etat, notamment dans le cas de retraits d'emploi, qui est une priorité à l'aube des restructurations dues aux GHT.

Enfin **le SMPS rappelle qu'il a toujours soutenu la nécessité d'un appui spécifique aux collègues qui prennent les postes outre-mer**, d'un suivi particulier et de véritables garanties. Les retours précipités traduisent souvent une impossibilité récurrente à faire avancer les sujets. Les représentantes du Ministère de la Santé ont répondu suivre individuellement les situations concernées afin de trouver des solutions.

En conclusion, le SMPS a proposé de rassembler l'énergie commune pour que la période actuelle soit non seulement porteuse de progrès économique et social, mais aussi d'un véritable projet collectif enthousiasmant pour l'ensemble des professionnels hospitaliers. **Il n'y en effet pas de changement porté par des professionnels anesthésiés par le poids des réformes et sans motivation pour un lendemain qu'on leur promet pire encore.** L'enjeu sera notamment dans les prochains mois de montrer aux acteurs leur intérêt collectif et individuel à agir.

Retrouvez tous les résultats de cette CAPN sur notre site **www.smpsante.fr**.

**Le SMPS porte la vision des directeurs et des cadres hospitaliers,
fidèle aux valeurs d'un service public de santé tourné vers l'avenir**